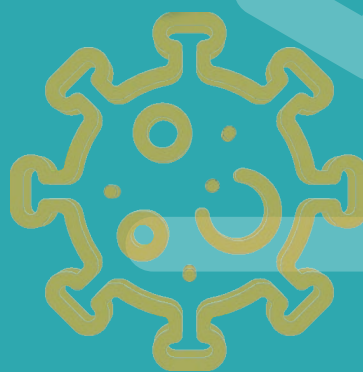




Vivre mieux
plus longtemps

L'ESSENTIEL

20
20



**SYNTHÈSE
DES
COMPTES**

L'année 2020

restera à jamais dans nos mémoires.

Face à la pandémie de COVID-19, les équipes de l'Institut Pasteur de Lille se sont mobilisées pour mettre leurs expertises et leur énergie au service de la lutte contre ce virus émergent.

Virologues, microbiologistes, chimistes, pharmaciens, épidémiologistes, statisticiens... chacun a contribué à la mission de la fondation : lutter contre une maladie infectieuse et aider la population à se protéger. Ainsi, en quelques mois, une molécule a été identifiée comme potentiel traitement contre la COVID-19, une piste vaccinale explorée et un projet d'anticoronavirus mis en place. Dans le cadre de nos missions d'intérêt général, nos équipes ont aussi contribué au dépistage, aux actions de prévention, au suivi épidémiologique et à la vaccination. Ce combat rappelle les premières heures de notre fondation quand Calmette et Guérin mettaient au point le BCG et créaient leur premier dispensaire à Lille. A cette lutte contre la pandémie, s'ajoutent tous nos projets de recherche qui ont, bien entendu, continué et progressé pendant les différents confinements.

Cette mobilisation exemplaire et cette réactivité n'ont été possibles que par la générosité exceptionnelle de donateurs et d'entreprises.

Un immense merci pour votre soutien précieux.

Pr Xavier Nassif
Directeur général

INSTITUT PASTEUR DE LILLE
L'ESSENTIEL 2020

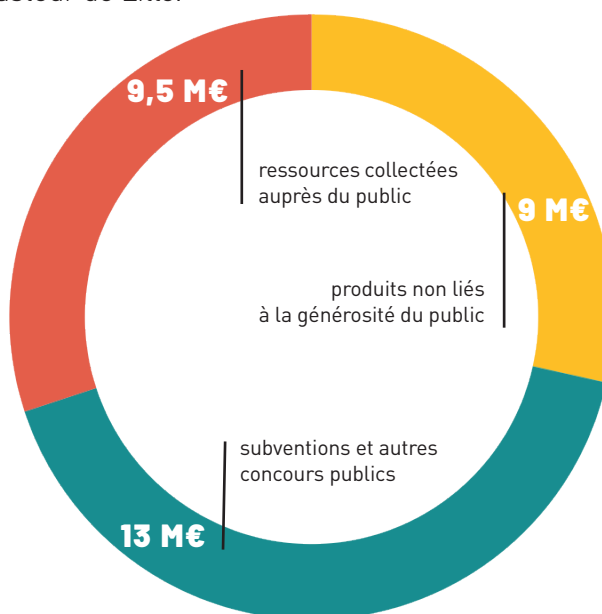
RESSOURCES

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

L'Institut Pasteur de Lille fait appel à la générosité du public. Cette collecte est composée de dons, legs, assurances-vie et mécénats d'entreprise.

SUBVENTIONS ET CONCOURS PUBLICS

Il s'agit des subventions apportées par le Ministère de la Recherche, des subventions au Centre Prévention Santé Longévité ainsi que des subventions publiques des contrats de recherche en cours à l'Institut Pasteur de Lille. Il s'agit également du versement de la taxe d'apprentissage collectée au titre de la formation dispensée par l'Institut Pasteur de Lille.



EMPLOIS

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Ces frais correspondent aux frais d'appel à la générosité du public (campagnes de collecte et opérations événementielles) et aux charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Les frais de fonctionnement correspondent aux coûts des services supports (direction générale, finances, ressources humaines, informatique, infrastructures et moyens généraux, achats, etc.) et aux coûts de la structure (maintenance des bâtiments, dépenses énergétiques, prestations de services extérieures...).

MISSIONS SOCIALES

Les missions sociales correspondent aux différentes missions menées en 2020 par l'Institut Pasteur de Lille, à savoir :

- rechercher et comprendre
- former
- mettre au point et développer des solutions
- prévenir et informer

12 M€ CONSACRÉS À LA RECHERCHE EN 2020

- En savoir plus sur notre site internet -

31 595 101 €

PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les autres produits sont constitués de ressources issues de différentes prestations réalisées par l'Institut Pasteur de Lille :

Recherche

(plateformes technologiques, découverte de médicaments...)

Développement de solutions

en toxicologie

Redevances d'entreprises

(atelier de nutrition ; testing en laboratoire)

Prestations du pôle prévention et santé

(vaccinations, examens de santé, ventes de jeux éducatifs dans le domaine de la santé)

Produits financiers et exceptionnels

Mise à disposition du personnel

RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC :

9 466 651 €

DONS

En 2020, les dons collectés s'élèvent à **4 034 724 €**, grâce à la mobilisation des donateurs dans ce contexte épidémique exceptionnel pour soutenir la lutte contre la COVID-19 mais aussi toutes nos recherches contre les autres maladies.

LIBÉRALITÉS

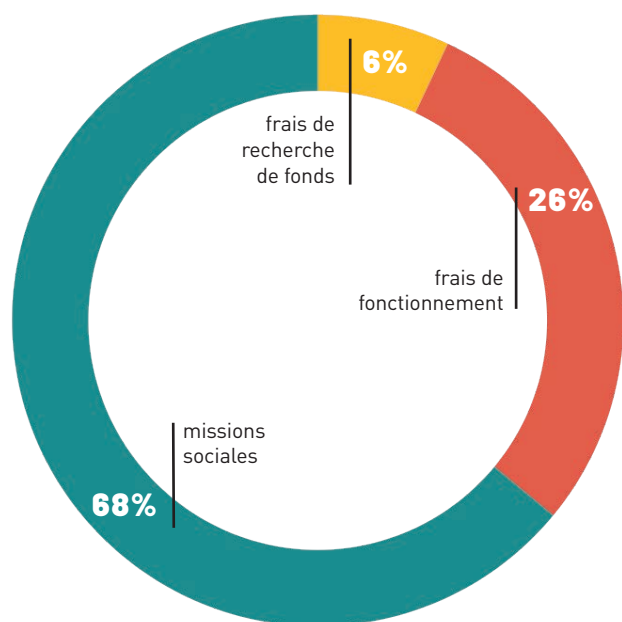
En 2020, les legs et assurances-vie collectés s'élèvent à **3 371 809 €**. Ces soutiens permettent d'assurer une pérennité des travaux de recherche pour la Fondation, tout comme les donations d'usufruit.

MÉCÉNAT D'ENTREPRISE

Dès le début de la crise sanitaire, l'engagement des entreprises mécènes a été décisif pour mener très rapidement les premiers travaux contre la COVID-19. En 2020, grâce à la mobilisation des entreprises aux côtés de l'Institut Pasteur de Lille, le mécénat s'élève à **2 064 118 €**.

DONS :	4 024 724 €
LEGS ET ASSURANCES-VIE :	3 371 809 €
MÉCÉNAT D'ENTREPRISE :	2 064 118 €

33 464 999 €



EMPLOIS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC :

9 466 651 €

L'ensemble des ressources collectées auprès du public (**9 466 651 €**) a permis de contribuer au financement des projets de recherche de l'Institut Pasteur de Lille dans la lutte contre les maladies. L'année 2020 a été marquée par une forte mobilisation des équipes de recherche dans la lutte contre la COVID-19, en parallèle de l'ensemble de leurs travaux de recherche.

L'Institut Pasteur de Lille finance la réalisation de ses missions en ayant recours à diverses sources aussi bien privées que publiques. En 2020, l'Institut Pasteur de Lille a consacré **19 M€** à ses principales missions notamment la recherche (**12 M€**), la prévention et l'information du public (**7 M€**).

NOTRE ENGAGEMENT DE TRANSPARENCE

L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE EST UNE FONDATION PRIVÉE RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1898.

L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE

accorde une attention toute particulière à la transparence des données financières et tient à la disposition des donateurs les rapports financiers certifiés par les commissaires aux comptes.

Le développement des missions de la Fondation pour répondre aux enjeux de la société passe nécessairement par l'évolution de son organisation, de sa gouvernance et par l'optimisation des ressources (financières, matérielles et humaines).

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

de l'Institut Pasteur de Lille est composé de 15 membres, répartis en 4 collèges, qui arrêtent la politique générale ainsi que la politique d'évaluation et de contrôle de la Fondation.

PRINCIPES COMPTABLES

En tant que fondation privée reconnue d'utilité publique, l'Institut Pasteur de Lille applique les règles et les méthodes comptables spécifiques au secteur associatif.

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

La Fondation a arrêté ses comptes conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables et de ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations, conformément au règlement CRC n°2008-12 du 07 mai 2008 afférent au compte d'emploi annuel des ressources des associations faisant appel à la générosité du public. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, et méthode des coûts historiques.

Le compte d'emplois et de ressources (CER) a été établi en l'application des règles comptables en vigueur dans la Fondation et constitué à partir du compte de résultat. Pour les besoins spécifiques du CER, une répartition analytique de certaines charges a été mise en œuvre.

La méthodologie de son établissement est présentée au Conseil d'Administration pour validation et est revue par les commissaires aux comptes dans le cadre de leur mission de certification des comptes annuels.

POUR ALLER PLUS LOIN

À TRAVERS VOS DONS ET VOS ACTIONS, VOUS POUVEZ AIDER LA FONDATION À OPTIMISER SES EMPLOIS ET RESSOURCES.

Choisir le **soutien régulier**, c'est offrir plus de temps aux chercheurs pour accélérer leurs découvertes.

Réaliser votre **don en ligne**, c'est plus simple, plus rapide et moins coûteux pour la Fondation.

Recevoir votre **reçu fiscal par e-mail** pour réduire les frais de fonctionnement.

Organiser une **collecte solidaire** pour accroître les ressources de la Fondation.

Attribuer un **legs** ou une **assurance-vie** à l'Institut Pasteur de Lille.

SOUTENEZ LES CHERCHEURS DE L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE

En ligne : www.pasteur-lille.fr

ou par courrier :

1, rue du Professeur Calmette
BP 245 - 59019 LILLE CEDEX

CHIFFRES-CLÉS

746 COLLABORATEURS SUR LE CAMPUS

31 NATIONALITÉS

331
SALARIÉS
INSTITUT PASTEUR
DE LILLE

228  **103** 

34 ÉQUIPES DE
RECHERCHE

**Nos thématiques
de recherche :**

- Cancers
- Maladie d'Alzheimer
- Maladies cardiovasculaires
- Maladies infectieuses
- Diabète
- Découverte de médicaments

602 PUBLICATIONS

11 273
VACCINATIONS

688
CHERCHEURS
ET TECHNICIENS

8 295
EXAMENS DE
PRÉVENTION SANTÉ

VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS SUR LES MISSIONS DE RECHERCHE ET DE SANTÉ PUBLIQUE MENÉES À L'INSTITUT PASTEUR DE LILLE ?

CONSULTEZ LE RAPPORT 2020 SUR :

WWW.PASTEUR-LILLE.FR



FONDATION PRIVÉE
RECONNUE D'UTILITÉ
PUBLIQUE DEPUIS 1898

1 RUE DU PROFESSEUR CALMETTE
BP 245 - 59019 LILLE CEDEX
03 20 87 79 47
donsetlegs@pasteur-lille.fr

